



# Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 592/2024  
Date de la séance du CE : 12 juin 2024  
Direction : Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement  
N° d'affaire : 2023.WEU.2929  
Classification : Non classifié

## **Loi sur la protection de la nature (LCPN) ; Ouverture de la procédure de consultation**

Le Conseil-exécutif, sur proposition de la Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement, arrête :

La Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement est habilitée à ouvrir la procédure de consultation concernant la loi sur la protection de la nature. La procédure de consultation dure jusqu'au 19 septembre 2024.

**Au nom du Conseil-exécutif**



**Christoph Auer**  
Chancelier

Destinataires  
– Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement  
– Chancellerie d'État